

- la part des économies des interventions en cours de vie utile provenant de remplacement d'équipements normés ou d'équipements pour lesquels une référence pourrait être établie ne représente que le sixième des économies totales de ce type d'intervention.

Quant à la modernisation, elle est moins coûteuse que le remplacement.

6.5. Mesures faisant appel à des énergies renouvelables

Les mesures suivantes ont été évaluées et leur contribution au PTÉ est marginale :

- Utilisation de capteurs solaires thermiques pour chauffer l'eau et les espaces
- Géothermie
- Production d'électricité à l'aide de cellules photovoltaïques
- Murs solaires

Les coûts des murs solaires sont inférieurs aux coûts évités mais leur potentiel électrique est limité par la grande proportion des entreprises qui utilisent les combustibles pour le chauffage.

La géothermie et les capteurs solaires thermiques présentent des coûts très légèrement supérieurs aux coûts évités et ne sont pas retenus.

Les panneaux solaires photovoltaïques sont coûteux et ne sont pas rentables du point de vue d'un PTÉ.

La génération d'électricité à l'aide de la biomasse ou de rejets industriels ou par la récupération de chaleur n'a pas été considérée par cette évaluation.

6.6. Répartition des économies par usage

La figure 34 montre la distribution des économies du PTÉ par usages, à l'horizon 2015 et 2020, pour les secteurs de la grande industrie au tarif L et de la moyenne industrie au tarif M.

Les économies liées directement aux procédés représentent :

- 25% à l'horizon 2015 et 24% à l'horizon 2020 pour la grande industrie au tarif L
- 9% en 2015 et en 2020 pour la moyenne industrie au tarif M

Notez qu'une grande part des économies attribuées à la gestion d'énergie et à la reconfiguration d'usine (LEAN & ENERGY), non comptabilisées dans les données précédentes, concernent directement les procédés.

Les auxiliaires du procédé, les systèmes de compression d'air, de réfrigération, de refroidissement et les systèmes du CVC du bâtiment, de même que l'éclairage, représentent quelque 25% des économies de la grande industrie au tarif L. Quant à la moyenne industrie, ces auxiliaires du procédé, les systèmes du CVC du bâtiment et l'éclairage représentent quelque 52% des économies en 2015 et cette proportion chute à 39% en 2020, une plus grande part étant alors attribuable à la reconfiguration d'usine (L&E).